

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA RÉGION RÉUNION



Économie circulaire

La Région recrute des ambassadeurs pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les lycées

Jeudi 7 février 2019

La Collectivité a décidé d'un grand plan « lutte contre le gaspillage » dans le cadre de ses actions volontaristes en matière d'économie circulaire. En partenariat avec l'ADEME et la société coopérative « RD2A », la mise en place du Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire (REGAL) à La Réunion. **L'objectif est d'intervenir à terme, dans tous les établissements scolaires à l'échelle du territoire réunionnais.**

Plusieurs actions concrètes sont menées :

- la sensibilisation à une alimentation saine et de qualité,
- la promotion des produits peï dans les assiettes,
- la lutte contre le gaspillage alimentaire.

À noter, le gaspillage alimentaire atteint le seuil des 30 % dans la majorité des établissements. Réduire drastiquement ce gaspillage pourrait ainsi permettre d'investir davantage dans les produits locaux et de meilleure qualité.

À titre expérimental, la Région accompagne 8 lycées volontaires pour accueillir 8 jeunes volontaires en service civique (VSC) pendant 9 mois (du 1er septembre 2018 au 31 mai 2019). Ces « ambassadeurs anti-gaspillage » ont pour mission d'effectuer un diagnostic du gaspillage alimentaire au sein du lycée (deux pesées comparatives programmées) et de mettre en place des actions de sensibilisation au travers d'affiches, de questionnaires, d'enquêtes de satisfaction... **L'enveloppe allouée à cette opération s'élève à 11 746 euros.** C'est la société RD2A qui a été choisie pour former ces ambassadeurs, lauréate de l'appel à projets 2017/2018 du Programme National pour l'alimentation pour son projet d'émergence d'un REGAL à La Réunion.

La liste des lycées volontaires ci-dessous :

- > dans la zone Est : les lycées Jean Perrin à Saint-André et Paul Moreau à Bras-Panon
- > dans la zone Nord-Est : les lycées Bel-Air à Sainte Suzanne et Liselle Amel in à Sainte-Marie
- > dans la zone Ouest : les lycées Vue Belle à La Saline et de Trois-bassins
- > dans la zone Sud : le lycée Pierre Lagourgue au Tampon et le lycée professionnel agricole de Saint-Joseph.

LE PLAN RÉGIONAL DE GESTION DES DÉCHETS

La problématique du gaspillage alimentaire s'inscrit dans le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD). Ce programme d'actions en faveur de l'économie circulaire, c'est :

- prévenir, réduire, mesurer
- construire un modèle qui permet de passer d'une économie linéaire « produire, consommer, jeter » à une bio économie **pour créer de l'activité et des emplois**
- un modèle **à l'opposé du schéma incinérateur** qui ne répond pas aux préconisations de l'Europe et du Plan engagé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.